

## Votre collectivité s'engage dans l'écomobilité scolaire avec le programme Moby !

Le Conseil départemental de la Manche et le CPIE du Cotentin s'engagent aux côtés de votre collège pour y mener le programme Moby. Les objectifs sont :

- **sensibiliser** les élèves, enseignants et personnels d'encadrement à l'écomobilité
- et **favoriser** des modes de déplacements moins polluants et plus sûrs pour les trajets des élèves et de l'ensemble des acteurs de l'établissement, par la réalisation d'un **Plan de Déplacements Etablissement Scolaire (PDES)**.

Aidez nous à identifier des solutions pour :

- **faciliter** les modes de **déplacements actifs**,
- garantir la **sécurité** des élèves sur les chemins qui les mènent vers l'établissement,
- **simplifier** l'organisation des déplacements pour améliorer le quotidien,
- préserver **le bien-être** des enfants,
- améliorer la qualité de notre **environnement**.

Cette réflexion sur la mobilité se fera en **concertation avec l'ensemble des acteurs** grâce à la mise en place d'un comité Moby réunissant élèves, parents, enseignants, personnel, associations locales volontaires et collectivités. Son rôle sera essentiellement d'orienter la réflexion, d'accompagner le diagnostic et de proposer les actions à mener.

L'opération se déroulera sur un an et sera accompagnée par un chargé de mission dédié du CPIE du Cotentin : TAMI Selma

Prochain rendez-vous :

Venez découvrir tous les détails du programme, rencontrer les intervenants et poser vos questions !

Réunion de Cadrage

Le jeudi 16 novembre à 18h00

Les référents Moby restent à votre disposition :

- Chargé de mission : TAMI Selma, CPIE du Cotentin, [selma.tami@cpiecotentin.com](mailto:selma.tami@cpiecotentin.com)
- Référent du Conseil départemental de la Manche : LECOFFRE Simon, chargé des mobilités actives quotidiennes. [simon.lecoffre@manche.fr](mailto:simon.lecoffre@manche.fr)

Plus d'informations sur [www.moby-ecomobilite.fr](http://www.moby-ecomobilite.fr) et sur le site web de votre collectivité.